

POUR LA CULTURE
LE DÉPARTEMENT AGIT !



© Gaëtan Bouvier

DOSSIER DE PRESSE

CONCOURS « PRIX GUILLON »

3^e ÉDITION AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU COMPAGNONNAGE

ROMANÈCHE-THORINS – 30 ET 31 JANVIER 2026



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE



saoneetloire.fr



LA 3^e ÉDITION DU PRIX GUILLON

POUR FAIRE PERDURER LE SAVOIR-FAIRE

Les 30 et 31 janvier 2026, le musée départemental du Compagnonnage, site culturel du Département de Saône-et-Loire à Romanèche-Thorins, a accueilli la troisième édition du concours « Prix Guillon » organisé par les Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour de France. Deux journées d'exercice professionnel ouvertes au public, où le musée a contribué à faire perdurer le trait de charpente français, un savoir-faire ancestral inscrit par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2009.

Le musée départemental du Compagnonnage à Romanèche-Thorins a accueilli la 3^e édition du **Prix Guillon**, un concours de charpente traditionnelle imaginé par les **Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour de France**, dans un lieu emblématique de l'histoire du compagnonnage.

Durant deux jours d'épreuves, des ouvriers charpentiers et des ouvrières charpentières sont venus de **Saône-et-Loire, de l'Ain, du Rhône et de la Loire** pour relever un défi de haut niveau, mêlant rigueur technique, transmission des savoirs et ouverture au public.

Les trois premiers prix sont financés par le **Département de Saône-et-Loire**, partenaire engagé dans la valorisation de ce patrimoine vivant, réaffirmant ainsi son engagement en faveur :

- ➔ de la **transmission des métiers d'art et du patrimoine**,
- ➔ de la **jeunesse et de la formation**,
- ➔ de la valorisation d'un **lieu emblématique** qui fait partie intégrante de l'identité du territoire.



Un concours d'excellence
au cœur du patrimoine
de l'univers compagnonnique

Un concours ouvert à la relève
des charpentiers



© Gaëtan Bouvier

La Saône-et-Loire ne compte pas d'école de Compagnons Charpentiers. Le concours a donc été ouvert aux ouvrières charpentières et ouvriers charpentiers issus des structures de formation des départements limitrophes :

- ➔ la Fédération compagnonnique (Rhône),
- ➔ l'Association compagnonnique (Rhône et Loire),
- ➔ la Maison familiale rurale (Ain).

Conditions de participation

Seuls peuvent concourir les ouvriers et ouvrières charpentiers :

- ➔ titulaires d'un CAP charpentier ou d'un Bac professionnel TCB,
- ➔ justifiant de 6 ans maximum d'expérience après l'obtention du diplôme,
- ➔ travaillant et/ou résidant en Saône-et-Loire, dans l'Ain, la Loire ou le Rhône au moment du concours.

Deux jours d'épreuves : tradition et modernité

Le concours se déroule sur deux journées, avec deux épreuves complémentaires :

- ➔ **Jour 1** : réalisation du tracé de l'épure, dessin de la charpente traditionnelle à l'échelle, fondement du métier de charpentier ;
- ➔ **Jour 2** : fabrication de la maquette de la charpente.

Chaque épreuve dure douze heures, témoignant du haut niveau d'exigence et de maîtrise requis.

Si le concours s'inscrit dans la plus pure tradition compagnonnique, il affirme également sa modernité : une partie du sujet fait appel à la modélisation 3D, illustrant l'évolution des pratiques et l'adaptation des savoir-faire ancestraux aux outils contemporains.

Un concours vivant, ouvert au public

Les visiteurs sont invités à déambuler librement dans les salles du musée, aux heures d'ouverture au public, pour assister aux différentes phases des épreuves. Cet accès libre permet de :

- ➔ découvrir le travail précis et exigeant des charpentiers,
- ➔ mieux comprendre les fondements du compagnonnage,
- ➔ explorer un lieu patrimonial majeur de la Saône-et-Loire.

Une initiative portée par la passion et la transmission

Le Prix Guillon est né de la volonté de dix Compagnons charpentiers sédentaires, désireux de faire vivre cette aventure humaine et professionnelle auprès des jeunes générations.

Ce concours s'inscrit dans un héritage reconnu : le compagnonnage a été inscrit en 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Il constitue à la fois un hommage à l'histoire, une reconnaissance du savoir-faire et une projection vers l'avenir.

Le Prix Guillon : un hommage à Pierre-François Guillon

Le concours porte le nom de Pierre-François Guillon, Compagnon Charpentier du Devoir de Liberté, figure majeure de l'histoire du compagnonnage.

Son engagement a profondément marqué la transmission du savoir-faire, notamment à travers la création, en 1871 à Romanèche-Thorins, d'une école de trait de charpente dont le musée départemental du Compagnonnage est aujourd'hui l'héritier.

PRATIQUE

Horaires du concours pour le public :

- Vendredi 30 janvier de 10h à 18h, épreuve de trait
- Samedi 31 janvier de 10h à 18h, épreuve de taille
- Entrée gratuite pour les compagnons sur présentation d'un justificatif.

Tarifs (comprenant l'accès aux salles d'exposition) :

- Adulte : 6 €
- Enfant de 6 à 17 ans : 3 € (gratuit pour les moins de 6 ans)
- Étudiant de 18 à 26 ans : 4 €

Renseignement : 03 85 35 22 02 et museecompagnonnage@saoneetloire71.fr

PALMARÈS

établi par le jury en 2025



1^{er} prix :
Robin TERRIER

2^e prix :
Nicolas MUNCK



3^e prix :
Yannis CHARRON





© Gaëtan Bouvier

UN PEU D'HISTOIRE...

Le musée départemental du Compagnonnage

Au cœur de Romanèche-Thorins, **le musée départemental du Compagnonnage** témoigne de l'héritage exceptionnel laissé par Pierre-François Guillon, Compagnon Charpentier du Devoir de Liberté et figure majeure de la transmission des savoir-faire de la charpente traditionnelle.

En 1871, il fonde dans sa commune natale une **école professionnelle pratique de stéréotomie appliquée à la construction**, plus connue sous le nom d'**École de Trait**. Jusqu'à son décès en 1923, de nombreux élèves s'y succèdent pour apprendre ou se perfectionner auprès d'un maître soucieux de transmettre des connaissances exigeantes et de former des professionnels hautement qualifiés.

En 1926, son fils **Osiris Guillon** choisit de léguer au **Département de Saône-et-Loire** un ensemble remarquable : dessins d'épures, maquettes d'élèves, chefs-d'œuvre de Pierre-François Guillon, ainsi que de nombreux documents et objets retraçant sa vie de Compagnon et l'histoire de l'école.

Pour accueillir cette collection unique, le musée est construit en **1928**, puis **agrandi en 1998**, afin de présenter un fonds progressivement enrichi grâce à des donations, des dépôts et des acquisitions. Aujourd'hui, le musée constitue un lieu de référence pour la compréhension et la valorisation du compagnonnage et des métiers de la charpente.



Ouvert du mardi au dimanche

- Du 2 janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 14 décembre, de 14h à 18h
- Du 2 mai au 30 septembre, de 10h à 18h
- Fermé le 1^{er} mai

88 rue Pierre-François Guillon
71570 Romanèche-Thorins
03 85 35 22 02
musee-compagnonnage71.fr

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions Universelles

ÉCOLE PRATIQUE DE STÉRÉOTOMIE

Appliquée à la Charpente, à l'Escalier, aux coupes de Pierres et à la Menuiserie

Dirigée par M. P.-F. Guillon Fils

OFFICIER D'ACADÉMIE, PROFESSEUR DE TRAITS, à ROMANÈCHE-THORINS (S.-&-L.)

1901-1902



PIERRE-FRANÇOIS GUILLON et son école

Né le **13 juin 1848** à **Romanèche-Thorins**, village viticole du Beaujolais situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Mâcon, **Pierre-François Guillon** est issu d'une famille de charpentiers. Fils d'un maître charpentier installé dans une vaste maison du bourg, il débute son apprentissage dès l'âge de **14 ans** dans l'entreprise familiale.

Désireux d'approfondir sa formation, il entreprend le **Tour de France** compagnonnique. En mars 1866, à Auxerre, il est reçu par les compagnons du **Devoir de Liberté** sous le nom de **Mâconnais l'Enfant du Progrès**. Son parcours le mène ensuite à Paris, Blois, Angers et Tours, autant d'étapes décisives dans la construction de son savoir et de sa vision du métier.

De retour à Romanèche-Thorins en **1871**, il fonde l'**École professionnelle pratique de stéréotomie appliquée à la construction**, avec l'ambition de former des « **ouvriers d'élite** ». Jusqu'en 1923, l'école accueille de nombreux élèves venus se perfectionner en **charpente, menuiserie et coupe de pierre**, dans une démarche alliant rigueur technique et excellence professionnelle.

L'École de Trait : un enseignement d'excellence

Chaque année, une **vingtaine d'élèves apprentis**, âgés d'au moins quinze ans, suivent un enseignement réparti sur **trois années**. Internes, ils bénéficient d'une formation complète et structurée. L'école ouvre également ses portes à des compagnons, ouvriers ou entrepreneurs désireux de se perfectionner : externes, ils suivent alors les cours du soir.

La formation débute par l'étude approfondie des **assemblages**, avant d'initier les élèves à l'**art du tracé de charpente**, fondement du métier. Fidèle à une pédagogie exigeante, Pierre-François Guillon associe étroitement **théorie et pratique** : réalisation de maquettes à petite échelle, mais aussi travaux grandeur nature dans le cadre de chantiers menés par son entreprise de charpente.

Cette approche novatrice a durablement marqué l'histoire de la formation professionnelle et explique encore aujourd'hui la place singulière de Romanèche-Thorins dans le paysage du compagnonnage.



© Gaëtan Bouvier

UNE RECONNAISSANCE MONDIALE

Le compagnonnage et le tracé de charpente inscrits à l'UNESCO

Le **tracé de charpente**, art fondamental du métier de charpentier, a été inscrit en **2009** sur la **Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité** par l'UNESCO. Cette reconnaissance internationale consacre un savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération, qui repose sur la maîtrise du dessin appliqué à la construction.

Le tracé de charpente permet au charpentier de concevoir en trois dimensions des ouvrages complexes en bois, grâce à des procédés graphiques hérités du **XIII^e siècle** : épreuves tracées au sol, usage du compas, précision géométrique absolue. Cette technique garantit que chaque pièce, aussi complexe soit-elle, s'assemblera parfaitement lors de la mise en œuvre de la charpente. À rebours de la standardisation contemporaine, elle valorise la créativité du bâtisseur et la singularité de chaque ouvrage.

Cet art du trait occupait une place centrale dans l'enseignement dispensé par **Pierre-François Guillon** au sein de son École de Trait à Romanèche-Thorins, faisant de la Saône-et-Loire un territoire emblématique de cette tradition reconnue aujourd'hui à l'échelle mondiale.

Un an plus tard, en **2010**, c'est l'ensemble du **compagnonnage** qui est à son tour inscrit par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ce classement souligne la singularité d'un système de transmission des savoirs fondé sur l'apprentissage par le métier, le **Tour de France**, les rites d'initiation, la réalisation du **chef-d'œuvre** et la solidarité entre compagnons.

Né au Moyen Âge sur les grands chantiers de cathédrales, de châteaux et de monastères, le compagnonnage a su traverser les siècles, parfois dans la clandestinité, pour devenir aujourd'hui un modèle reconnu de formation à l'excellence. Il concerne près de **45 000 personnes** et regroupe trois grandes sociétés compagnonniques, chacune perpétuant des traditions propres tout en s'adaptant aux exigences contemporaines.

À travers le **Prix Guillon**, la Saône-et-Loire s'inscrit pleinement dans cette reconnaissance internationale. Le concours célèbre un héritage vivant, à la fois patrimonial, humain et technique, et participe à la transmission d'un savoir-faire d'exception reconnu comme un bien commun de l'humanité.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9
07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr

FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE LYON

Guillaume Perroud
Responsable Filière Charpente Couverture
06 64 17 21 89
guillaume.perroud@compagnonsdutourdefrance.org
compagnondutourdefrance.org